

Victor Karady

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS<sup>o</sup>)

## LES SOCIOLOGUES AVANT 1950

L'histoire de la sociologie française, dans la conscience commune des enseignants et des praticiens de la discipline, remonte à la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle marquée à cet égard par l'activité de Saint-Simon et surtout d'Auguste Comte, qui ont créé un ensemble passablement disparate de constructions doctrinales pouvant servir de support d'idées pendant près d'un demi siècle à divers groupements à prétention scientifique, à des enseignements et institutions positivistes souvent prestigieux et permettant d'associer la réflexion sur la société aux axiomes et aux méthodes de la philosophie positiviste. Pour ceux qui croient que "l'institutionnalisation comporte l'adoption d'éléments ou d'objets culturels spécifiques aux acteurs d'un système social<sup>1</sup> et que "pour bien des domaines intellectuels, telles les sciences sociales en France, elle a signifié : la différenciation par rapport aux domaines et structures institutionnelles existantes ; la création de nouvelles institutions (organisations professionnelles, journaux centre d'instruction) et idéalement ; l'entrée dans le système universitaire"<sup>2</sup>, le destin social du positivisme au 19<sup>e</sup> siècle a largement satisfait aux critères ainsi compris de l'institutionnalisation. Si Comte n'a pu rompre, sa vie durant, la "conspiration du silence" dont il prétendit être la victime et si ses Cours de philosophie positives (1830-1842) étaient issus de conférences privées, faites dans la semi-clandestinité des réunions d'une chapelle de fidèles, le positivisme a acquis un statut de légitimité mondaine et intellectuelle indiscutable sous le Second Empire avec, en particulier, la fondation par Littré d'un organe permanent *La philosophie positive* (1867), d'un cours public fait par Laffitte depuis 1869, d'un autre périodique *La revue occidentale* (1877), d'une "Société de sociologie, (1872), enfin d'un cours libre (1880) puis

d'une chaire "d'histoire de la science » créée au Collège de France (pour Laffitte et, depuis 1904 pour Wyruboff). En réalité, malgré ces succès des élèves français de Comte pour s'établir à l'égal des disciplines scientifiques légitimes et entrer dans le système institutionnel de celles-ci, le mouvement positiviste ne faisait que survivre à la fin du dernier siècle en la personne de quelques porte-drapeau qui, en raison des affinités idéologiques qui liaient les idéologues de la III<sup>ème</sup> République au scientisme contien, continuaient de bénéficier de sympathies officielles, exprimées parfois sous forme de spectaculaires largesses<sup>3</sup>. Intellectuellement (mais aussi par parti-pris) les positivistes demeuraient un mouvement particulier, animé par l'ambition de l'universalité, une véritable "Eglise", qui, au lieu de s'intégrer dans la système des sciences, cherchait à s'y substituer ou à s'imposer en guise de méthode dominante. Incapable de réaliser pareil projet, tout en se refusant à la neutralisation idéologique il était dès lors condamné à disparaître du champ des études légitimes quitte à végéter sous forme d'enseignements privés et de cérémonies de chapelle. Surtout, le mouvement positiviste a complètement échoué dans son effort d'organiser sa reproduction ou de s'assurer les concours d'agences sociales prêtes à en assumer la charge. Quoi qu'il en soit, malgré l'effondrement du mouvement, le positivisme conservait dans l'histoire de la sociologie en France le statut d'une référence capitale par l'œuvre de ses fondateurs qui, les premiers, ont posé en principe l'unité et l'intelligibilité du règne social.

La seconde tradition à laquelle peut remonter la sociologie au 19<sup>ème</sup> siècle est la tradition de l'enquête sociale initiée par Le Play

<sup>1</sup> Voir T. N. Clark, *Prophets and Patrons: The French University and the emergence of the Social Sciences*. Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1973 p.95

<sup>2</sup> *Ibidem*, loc.cit.

<sup>3</sup> En 1904 le Ministère de l'Instruction Publique a nommé Grégoire Wyruboff, ancien collaborateur de Littré, dans la chaire laissée vacante par la mort de Laffitte. Cette nomination a faite scandale parce que Wyruboff ne fut que le candidat de second rang du corps professoral qui avait proposé au premier rang l'historien des sciences Paul Tannery, connu pour ses sympathies catholiques.

qui avait, dès l'abord, moins de prétentions épistémologiques que des ambitions proprement socio-politiques.. Personnalité officielle du Second Empire l'auteur de *Les ouvriers européens* (1855) et de *La réforme sociale* (1864) écrit à la demande expresse de Napoléon III, visait, dans ses monographies de famille, un but ouvertement apologetique d'un ordre social traditionnel dominé par l'autorité "paternelle" du patron et des chefs de famille suivant les préceptes du Décalogue. Ses monographies sur les budgets des familles ouvrières répondaient à une demande sociale émanant des fractions les plus conservatrices des classes possédantes qui se voyaient menacées par la montée des "désordres" sociaux. L'étude objectiviste et empirique des classes populaires dans ce qui étaient considéré comme la cellule élémentaire de la vie sociale, la famille, offrait un moyen de manipulation revêtu de l'autorité de la science, et partant tenu pour efficace, des relations sociales de moins en moins bien maîtrisées par les détenteurs de pouvoir. C'est ainsi que s'explique le succès immédiat et longtemps grandissant de la Société d'économie sociale (depuis 1856) et des Unions de la paix sociale à forte implantation provinciale. L'Ecole de Le Play se dotait vite d'organes de diffusion, d'enseignement et même de recherche. Elle a su trouver des alliances institutionnelles à l'Académie des sciences morales et politiques qui, dès sa fondation (en 1832) disposait de moyens - sous forme de prix thématiques - destinés à promouvoir et consacrer des travaux d'enquête. Cependant, par l'étroitesse de sa problématique et par la rigidité doctrinale quasi-scholastique des solutions qu'elle proposait à des questions ouvertes (comme sa typologie des familles et l'explication tantôt économique, tantôt écologique de la sociabilité familiale dominante), l'Ecole n'avait pas seulement éprouvé de la peine à acquérir une entière respectabilité académique (qui ne semble jamais indépendante d'un projet scientifique à valeur universelle), mais se cantonnait délibérément dans un rôle, à mi-chemin entre la propagation d'un corps d'idées socialement conservatrices et la diffusion de techniques de collecte des données sociales. Si, de nos jours, des historiens de la sociologie, en mal

d'ancêtres, découvrent dans l'Ecole de Le Play le précurseur français de la sociologie empirique sur la base d'analogies apparentes, il n'y a en réalité aucune continuité historique observable entre l'entreprise de Le Play et les pratiques mises en avant qui ont désormais cours dans la recherche. La tradition de l'enquête n'a pas abouti en France à l'instauration des pratiques d'investigation sociologique. Elle a cessé, dès la fin du dernier siècle, d'exercer une influence quelconque sur la recherche, voire même de constituer une référence avouable, moins en raison de ses implications idéologiques que par suite de ses faiblesses manifestées sur son propre terrain d'étude. La scission du groupe, intervenue en 1886 par la fondation (par des élèves dissidents autour de Demalins et de Tourville) d'une nouvelle revue *La science sociale*, en est à la fois l'expression et la conséquence. En affinant et opérationnalisant l'outil d'analyse grossier de Le Play, le nouveau groupement s'engageait résolument dans la conquête d'un minimum de légitimité scientifique, ce qui allait de pair avec l'abandon de l'action idéologique, du moralisme réactionnaire et des prétentions ouvertes d'un "enseignement" social, de même que l'affichage de ses alliances de classe. Mais ces développements interviennent, dans une conjoncture toute neuve dans la dernière décennie du 19<sup>ème</sup> siècle.

S'il faut faire état d'une troisième tradition intellectuelle, celle des statisticiens sociaux et des économistes, qui aurait pu contribuer à l'autonomisation d'un champ d'étude traitant de la vie sociale, c'est à un titre tout à fait différent. Contrairement aux tenants des précédentes traditions, il ne s'agit pas d'une école de pensée fondée sur une certaine théorie du social mais d'un ensemble de praticiens soit venant de disciplines déjà partiellement établies dans le système universitaire et jouissant d'une légitimité internationale (économistes), soit de techniciens des enquêtes à usage administratif et socio-politique (statisticiens des Ministères), soit encore d'un type particulier de chercheurs des "problèmes sociaux" répondant aux aspirations de la bourgeoisie libérale (les "hygiénistes" sociaux). Bien qu'ils fussent souvent à l'origine d'intéressantes découvertes

de faits, d'importantes innovations techniques et de l'ouverture de nouveaux chantiers de la connaissance des faits sociaux, aucun de ces spécialistes, groupes ou mouvements ne prétendait (et ne pouvait prétendre) fonder une nouvelle discipline. L'empirisme de leur approche, le choix de leur objet répondant à la définition de l'objet social par le sens commun même des classes supérieures et moyennes cultivées, toutes préoccupées de problèmes pratiques - économiques, démographiques, aux politiques (touchant généralement à la domestication des classes populaires) - assuraient à ces praticiens une bonne réception dans les bureaux d'études ministériels ou à l'Académie des sciences morales qui leur offraient des moyens de recherche et, par là, limitaient le plus souvent leurs préoccupations aux finalités explicites propres à ces institutions d'accueil. Si l'économie politique représente un cas un peu particulier, c'est en raison de-la résistance que les écoles professionnelles de droit opposaient à l'institutionnalisation universitaire tout au long du siècle (ce ne fut chose faite qu'avec la création d'un doctorat de sciences politiques et économiques assorti d'une agrégation spécialisée), bien que cette discipline fût précocement organisée sur un mode professionnel (puisqu'elle assurait des carrières dans la haute administration et dans le secteur privé). Elle aussi restait largement tributaire d'une problématique définie par la demande sociale qui l'avait suscitée. Ainsi leur succès relatif même, qui n'est pas intelligible sans leur pragmatisme de méthode et particularisme de thème, contribuait à restreindre les ambitions de ces praticiens pour exclure tout projet de science sociale générale, portant sur l'ensemble des faits sociaux.

Les conditions sociales de formulation de pareil projet n'étaient pas réunies, manifestement, avant les années 1890 puisque c'est alors que prend naissance une série importante de mouvements intellectuels - cristallisés régulièrement dans des sociétés savantes, revues ou centres d'instruction spécifiques auxquels ce projet était sous-jacent. Il suffit d'indiquer ces étapes pour qu'il soit clair que l'institutionnalisation véritable de la sociologie, après les antécédents qu'on vient de signaler, n'a commencé qu'à la fin du siècle.

Pour s'en tenir provisoirement aux indices les plus apparents, on peut observer une série de créations de revues, organes d'écoles ou périodiques à vocation professionnelle ou périodiques d'information destinés au grand public (*La science sociale* en 1886, la *Revue internationale de sociologie* en 1893, les *Annales de l'Institut international de sociologie* en 1893, *l'Année sociologique* en 1897, enfin les *Notes critiques de sciences sociales* en 1900) qui s'ajoutaient à *La réforme sociale* déjà ancienne et aux revues thématiquement spécialisées comme le *Journal de la Société de statistique de Paris* ou à la *Revue d'économie politique* ainsi qu'au *Journal des économistes*, - pour ne point mentionner les périodiques d'érudition consacrés à des domaines d'études particuliers dont le statut autonome avait été admis dès avant cette période (histoire des religions, anthropologie, ethnographie, folklore), et que seule la dynamique de la théorie durkheimienne a tenté et pour partie, réussi ultérieurement à faire reconnaître comme parties intégrantes d'une discipline de synthèse unique. Quelles qu'en soient les différences sous tous les rapports, le trait commun de ces revues, et c'est par là qu'elles marquent une rupture par rapport à toutes les traditions antérieures, apparaît dans l'étendue des thèmes traités qui, d'une part, tranche sur l'organisation thématique des disciplines établies et, d'autre part les déborde. Il s'avère que la plupart de ces nouvelles publications ont véhiculé, à des degrés divers, une redéfinition des frontières et, par implication, une redéfinition du contenu de la discipline à laquelle elles se vouaient. Disons aussi que les premiers manuels de "sociologie" font apparition en nombre croissant à la même époque et qu'on peut noter des rubriques 'sociologiques' dans des revues universitaires aussi prestigieuses que dans la *Revue de métaphysique et de morale* (1893). C'est aussi le moment où sont fondés les premiers enseignements universitaires plus au moins explicitement consacrés à la "science sociale, d'abord le cours de Durkheim à Bordeaux (1887), transformé en 1896 en chaire magistrale, puis les cours de Bouglé à la Faculté des lettres de Montpellier et de Bertrand à la Faculté des lettres de Lyon. Un ensemble d'enseignements s'y ajoutent au même moment soit dans les Grandes Ecoles

Nationales, soit dans des institutions privées (Ecole libre des sciences politiques, Facultés des lettres et de droit catholiques) mais surtout dans des cours publics organisés pour l'essentiel sous l'égide du Collège libre des sciences sociales (1895) et de l'Ecole des hautes études sociales (1900). Dès lors, fait sans précédent dans les facultés des lettres françaises, une dizaine de thèses de doctorat principales, intéressant la nouvelle discipline, sont soutenues dans le cadre surtout des études philosophiques mais aussi parfois au titre d'histoire sociale ou de géographie humaine. Si la notion même des sciences sociales ou de science sociale prime encore à la fin du siècle la notion de sociologie qui, le plus souvent, apparaît seulement comme une spécialité mineure, dominée par les autres disciplines établies (telle l'économie politique, la pédagogie, etc.), tout porte à confirmer que dans la dernière décennie du 19e siècle on assiste à une réorganisation décisive du champ institutionnel des instances de légitimation scientifique conduisant progressivement vers la reconnaissance de l'autonomie d'une nouvelle discipline synthétique des choses sociales. Ce bouillonnement d'innovations institutionnelles ne se retrouvera plus jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre.

Le caractère apparemment concerté et, dans le temps, concentré de ce mouvement institutionnel pourrait conduire à lui imputer une unité d'inspiration qu'il est loin d'avoir. On partira dans la présente étude de l'hypothèse que ce mouvement est proprement irréductible à une analyse d'ensemble, qui en minimisant la stratification interne, c'est-à-dire les rapports de compétition, d'interdépendance, de domination ou de relégation entre ses éléments constitutifs (groupes, équipes rédactionnelles, écoles de pensée voire même auteurs individuels), ferait l'impasse sur les bases sociales de ces rapports (activités socio-professionnelles, formation, attaches de classe et intérêts de groupes) ou négligerait les différences de pratiques scientifiques qu'ils ne peuvent manquer d'engendrer (qu'il s'agisse des thèmes préférentiels, des méthodes de travail ou de l'univers des références), facteurs qui, à leur tour, assurent aux différents groupes de pra-

ticiens des chances variables de contribuer à la légitimation de la sociologie, en tant que discipline dans le système des disciplines établies..

## LA STRATIFICATION DES MILIEUX SOCIOLOGIQUES

Il importe donc d'établir quelques indicateurs permettant de situer ces groupes de "sociologues" dans le champ social en général, dans le champ intellectuel et plus spécifiquement universitaire en particulier, dans l'espoir d'éclairer la configuration des chances observées de réussite ou d'échec (ou de leur pouvoir d'imposer leur pratique scientifique comme la seule scientifiquement légitime) par leurs autres caractéristiques de condition sociale, de position intellectuelle ou de pratique scientifique.

*Cette enquête se fonde sur l'étude d'un échantillon d'abord très largement choisi, ensuite réduit aux collaborateurs des revues spécialisées essentielles. L'échantillon originalement envisagé devait couvrir exhaustivement les populations des collaborateurs des périodiques sociologiques, des enseignants des sciences sociales dans l'Université et dans les institutions privées, les docteurs et autres diplômés (bien rares) dans ces disciplines, enfin les auteurs signalés par des comptes-rendus dans les revues spécialisées au dans les bibliographies topiques contemporaines. Si cet échantillon large a dû être abandonné et remplacé par ce qui en représente le noyau, c'est qu'au cours du travail il s'est avéré impossible de réunir les informations indispensables sur une fraction statistiquement significative de cette population. L'échantillon réduit, mieux connu, présente en revanche l'inconvénient de ne tenir compte que des sous-populations les plus visiblement distinctes, dont la production remplit les revues - ce qui exclut les milieux marginaux par rapport aux revues et conduit à minimiser (variable d'une revue à l'autre) des collaborations, c'est-à-dire à traiter ces agrégats parfois ad hoc comme des groupements réellement intégrés qui, de ce fait, seraient justiciables d'une analyse globale. Ainsi on constate que seuls les collaborateurs de l'Année sociologique forment une équipe dans ce sens que la plupart d'entre eux a régulièrement contribué à l'œuvre commune, tandis que les autres groupes sont majoritairement constitués de collaborateurs occasionnels. A cet égard la taille des groupes - réduite chez les durkheimiens et plus ou*

moins large chez les autres - apporte une indication approchée du degré d'homogénéité : un ensemble d'auteurs très large ne pouvant guère prétendre à la même cohésion intellectuelle qu'une équipe de dimension restreinte.

Mais cette faiblesse de l'échantillon recèle aussi sa vertu majeure qui est de permettre d'opposer, à partir des principaux critères de structuration du champ, les groupes d'auteurs les plus nettement identifiables par leurs diverses caractéristiques de condition et de position. L'échantillon restreint offre en outre l'avantage d'être formé autour des auteurs les plus représentatifs de tendances et, partant, mieux connus et identifiables, au lieu d'un nombre plus important de praticiens au statut incertain, collaborateurs occasionnels de revues, membres passagers d'Écoles de pensée, orateurs d'une séance à une société savante. Ainsi lors même que les sous-échantillons effectivement observés correspondant aux revues ne constituent qu'une faible fraction des populations parentes (un quart environ des auteurs de *La science sociale*, trois cinquièmes des auteurs de *la Réforme Sociale*), il est vraisemblable que les données recueillies concernent les fractions de population les plus pertinemment identifiables à l'École de pensée, les traditions intellectuelles ou les groupes d'intérêt professionnel que les revues représentent. Certaines des sources exploitées - nécrologies de revues, articles biographiques des dictionnaires et notices bibliographiques - répondent indirectement au souci de définir les sous-groupes représentatifs des groupements plus larges. Autrement dit pour une part les principes du choix des sous-échantillons sont identiques aux conditions de production des informations recherchées.

#### Attaches sociales et intérêts collectifs

La principale caractéristique sociale de tout groupe intellectuel, paraît d'autant plus directement identifiable à son activité socio-professionnelle et, partant, à sa position dans le système des classes, que sa production symbolique scientifique, littéraire, pédagogique se fait dans des cadres professionnels, c'est-à-dire que son activité spécifique lui assigne une position définie dans la structure sociale. A aucun moment pendant la période étudiée la sociologie n'a atteint un stade suffisant de professionnalisation pour s'identifier à un métier socialement reconnu. Elle a toujours constitué, à des titres divers dans les divers milieux de sociologues une acti-

tivité seconde ou une discipline annexe au mieux, au pire un passe-temps de prestige ou une occupation rentrant dans la catégorie si hétéroclite de production idéologique répondant aux besoins des classes et groupements d'intérêt variables. Cette proposition reste largement valable même pour les cas limites manifestes c'est-à-dire pour les sociologues universitaires, puisque le plus souvent, ces derniers n'ont pas été titulaires d'un poste d'enseignement explicitement voué à la sociologie ou, lors même qu'ils l'étaient, ne pouvaient s'y consacrer qu'à temps partiel. Ce fait primaire de non-professionnalisation ou de professionnalisation incomplète circonscrit à lui seul la dimension fondamentale de la condition de sociologue en France avant 1940. Cela veut dire aussi que les statuts d'amateur ou d'érudit professionnel, de chercheur et théoricien ou de vulgarisateur, de savant et de dilettante, etc. n'obéissaient pas à des critères aussi univoques de définition que dans les autres disciplines scientifiques professionnellement établies (tels, le droit ou l'économie politique) dont la pratique se rattachait à l'exercice de métiers (qu'il s'agisse des professions libérales ou des métiers universitaires) ou encore, plus précisément, que la hiérarchie intellectuelle dans la discipline ne correspondait pas, même idéalement c'est-à-dire en tant que virtualité, à une hiérarchie de statuts institutionnels. Cela signifie encore que la sociologie ne possédait pas, loin de là, le même degré d'homogénéité ou d'unité ni en matière de distinctions statutaires ni dans ses pratiques, ses valeurs ou ses normes scientifiques que les autres champs d'études et, au contraire, accusait un fractionnement et une segmentarité qui, à la limite, permettait par exemple que les auteurs engagés dans le même domaine de recherches s'ignorent ou ne se reconnaissent pas les uns les autres comme placés dans le même champ. La racine ultime de cet état de choses peut être cherchée dans les attaches socioprofessionnelles très variables qui marquent de leur sceau les milieux sociologiques différents. Ceux-ci, de la sorte, ne pouvaient ne pas référer leur pratique scientifique à des normes de groupe particulières et, entre elles, opposées. Aussi l'activité sociologique, quelle que fût la manière dont elle était conçue devait assumer pour

ces milieux ainsi fractionnés des fonctions collectives différentes.

Une mesure globale de la stratification sociale des milieux sociologiques est donnée par les catégories socioprofessionnelles. Cette mesure quelque peu grossière autorise cependant certaines distinctions fondamentales. On y relève en particulier les attaches presque entièrement universitaires des durkheimiens parmi lesquels toutes les autres positions et fonctions sociales sont exceptionnelles. Les auteurs de la Revue Internationale des Sciences Sociales sont nettement moins souvent implantés dans les professions enseignantes, bien que cela soit le cas pour plus de la moitié d'entre eux, les autres se partageant entre la haute fonction publique, les positions politiques et, à un moindre degré, les professions libérales. En gros il en va de même du groupe résiduel (et fort mal observé) des auteurs des *Notes critiques*. En revanche les deux sous-groupes formés par les élèves de Le Play se séparent des autres par une proportion minoritaire d'enseignants et par la présence notable de forts contingents de la bourgeoisie d'affaires, de la haute fonction publique mais aussi du personnel politique, des professions libérales et des professions intellectuelles libres (journalistes, artistes, éditeurs, etc.). Traduite en termes de position de classe, la composition socioprofessionnelle des sociologues accuse donc d'importantes différences internes qu'on peut exprimer sommairement en disant que l'Ecole sociologique se recrutait préférentiellement dans les élites intellectuelles socialement et politiquement dominées, tandis que les autres groupes se formaient de fractions des classes dominantes, associées à certaines fractions, surtout catholiques, de l'élite intellectuelle..

La vérité de ce résultat s'avère et se précise d'après une série d'autres données recueillies sur les mêmes groupes ou sur certaines populations parentes. En ne tenant compte que des professions intellectuelles ou enseignantes on voit que l'opposition entre les durkheimiens et leurs concurrents est plus profonde que cela n'a été estimé plus haut, en matière de position de classe.

Les collaborateurs de *l'Année sociologique* ont non seulement exercé, tous, une profession intellectuelle à un moment de leur carrière mais ils ont appartenu dans leur grosse majorité à l'enseignement public, plus particulièrement aux sections littéraires de l'Université de jadis, encore plus spécifiquement, pour deux tiers d'entre eux, aux facultés des lettres. Dans aucun autre groupement les enseignants de ces facultés ne constituent une majorité. On remarque une forte proportion de juristes des facultés de droit publiques chez les collaborateurs de la Revue Internationale de Sociologie, tandis que les écoles issues de Le Play se distinguent par des contingents relativement importants de professeurs des facultés catholiques et de professions intellectuelles libres (d'un quart à près d'un tiers), ces derniers surpassant largement les proportions réduites des membres de l'enseignement public. La composition professionnelle des collaborateurs des *Notes Critiques*, des *Annales* et des membres de l'Institut français de sociologie rappelle celle de *l'Année*, preuve indirecte de la parenté étroite sinon l'identité des deux groupements. Ces informations sont de nature à autoriser un éclatement dichotomique des milieux sociologiques, en opposant les durkheimiens et le groupe qui leur est assimilable au restant de la population professionnelle en qualifiant les premiers d'universitaires littéraires et en associant les seconds au pôle intellectuel des hautes classes. En effet, connaissant le public des facultés libres ou des facultés de droit ainsi que la composition des "autres professions", on ne risque pas d'erreur majeure en parlant à leur sujet de clercs des classes dominantes.

Cette distribution passablement dichotomique peut être encore précisée si l'on prend en compte la scolarité supérieure des membres des divers milieux. Le rapport entre la proportion des détenteurs de diplômes ou titres littéraires supérieurs varie du simple au double et plus si l'on oppose les durkheimiens aux autres groupes (tableau 1). Ce rapport est exactement de sens inverse si l'on compare les détenteurs de diplômes accordés par les facultés de droit (qu'il s'agisse des facultés d'Etat ou des facultés libres), mais la disproportion dans ce cas paraît bien plus

accusée (allant du simple au triple ou plus). En outre les groupes concurrents à *l'Année sociologique* comportent une part notable de diplômés des facultés scientifiques et médicales (alimentant les professions libérales) de même que des Chartistes et des théologiens (qui, ensemble, représentent un sixième environ des élèves de La Play). Plus notable encore apparaît la présence en proportion importante de non-diplômés ou d'inconnus (malheureusement impossible d'être empiriquement distingués les uns des autres). Malgré tout ce fait peut être interprété comme la marque des classes possédantes rentières soustraites aux contraintes de l'obtention des diplômes (lors même qu'elles envoie leur fils dans les facultés) parce

qu'elles n'exerçaient le plus souvent aucune activité professionnelle. En effet notre période d'observation n'a pas encore connu la surscolarisation supérieure des hautes classes, l'exercice du pouvoir économique ou politique ne s'appuyant pas sur le même type de légitimation par la compétence scolaire que ce qui a été développé depuis. Ce relatif sous-équipement- en diplômes introduisait, on le sait, de fortes différences entre la bourgeoisie parisienne et urbaine et les propriétaires de province et ruraux. Or on dispose de quelques données suggérant que les milieux sociologiques non durkheimiens, les Le Playistes notamment, furent singulièrement marqués par leurs attaches avec les classes dominantes provinciales.

Tableau 1

DIPLOMES OBTENUS ET ETUDES SUPERIEURES FAITES PAR LES MEMBRES DES DIVERS GROUPES

Membres Des Groupes Et Collaborateurs	Agrégé Ou Doct. Lettres (0)	Agr. Doct. Droit (2)	Sciences Médecine (2)	Théologie, Autres Licences, Bac Infer (2)	Plusieurs Diplômes (2)	Ephe. Charte (1)	Ensemble	Sans, Non, Induite, Inconnu (3)
Année Sociologique	77	9	5	-	4	5	100	-
Revue Intern. Soc.	39	31	19	-	8	4	100	19
La Science Sociale	20	35	20	5	5	15	100	75
La Reforme Sociale	10	73	10	8	1	6	100	40
Année Soc. ou (Et) Notes Critiques ou (Et) Institut Fr. Soc.	69	18	6	-	-	6	100	24

- 1 Les diplômes et titres littéraires ont pu être exhaustivement contrôlés grâce à une liste complète des agrégés et docteurs littéraires établis au cours de l'enquête. Il en va de même des anciens élèves de l'Ecole des Chartes et, jusqu'en 1914, des anciens élèves titulaires ou diplômés des deux sections littéraires (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.
- 2 Ces diplômes et études, en l'absence de listes complètes des anciens élèves ou diplômés de ces établissements, n'ont pas pu être exhaustivement vérifiés. Les informations à ce sujet proviennent des sources bibliographiques usuelles concernant chaque individu - par exemple pour les membres des professions libérales ou les professeurs des facultés de droit (la liste de ces derniers a pu être recueillie) - ils ont été obtenus par déduction ou extrapolation à partir de la profession exercée.
- 3 La proportion des "sans diplôme ou études" est surestimée ici implicitement, en raison du nombre des inconnus.

Ainsi, les deux sociétés d'études sociales issues de l'enseignement de Le Play s'étaient majoritairement implantées hors Paris (à raison de trois-quarts des membres). Dans la société des Le Playistes orthodoxes, mieux connue, les membres parisiens se distinguent par un contingent relativement élevé d'intellectuels proprement dits (un cinquième) corrélativement avec un contingent faible d'ecclésiastiques, et de plus fortes proportions de cadres et de fonctionnaires supérieures. Parmi les provinciaux de la même Société l'on note la participation massive de l'aristocratie et de la noblesse. La Société de la Science sociale présente un profil semblable avec, toutefois, une proportion encore plus grande de nobles et d'ecclésiastiques. Tout porte à croire que les membres français des sociétés savantes sous l'égide de la Revue Internationale de Sociologie (Société de sociologie de Paris et Institut international de sociologie) offriraient un tableau de leur composition socioprofessionnelle (si l'on pouvait disposer des données à ce sujet) intermédiaire entre durkheimiens et LePlayistes. S'agissant de publics élargis aux franges de ces milieux qui n'ont guère participé intellectuellement à la pratique sociologique et se partageaient dans une grande mesure entre auditeurs ou lecteurs potentiels et, plus souvent encore, abonnés, dont l'apport restait exclusivement financier, il est impossible de faire état d'éléments de comparaison avec *L'Année sociologique*. Les observations faites jusqu'ici permettent cependant de dire, en résumé, que dans les milieux sociologiques d'avant 1940 la hiérarchie intellectuelle correspond à une sorte d'inversion de la hiérarchie des attaches socio-professionnelles des groupes, ou encore, que l'école de pensée dominante se recrute dans les fractions politiquement et économiquement dominées des classes dominantes. Cette constatation serait de moindre intérêt s'il s'agissait d'une discipline professionnelle où nécessairement, les non professionnels tendent à devenir intellectuellement marginaux. Mais là encore il serait capital d'analyser les conditions dans lesquelles l'Ecole sociologique, associée aux facultés des lettres, a pu s'imposer et faire pièce à des concurrents établis dans les facultés de droit autant publiques que privées, ou en d'autres termes, comment

les "boursiers" de l'Université l'ont emporté sur les "héritiers". Pour une grande part le destin historique de la sociologie française est lié à ces faits.

#### **Attaches sociales, positions universitaires et propriétés intellectuelles**

L'opposition entre littéraires d'une part, juristes et économistes d'autre part est une des plus anciennes et fortes qui aient divisé les milieux sociologiques. On en retrouve les échos dans le débat célèbre entre Tarde et Durkheim mais ses racines remontent à l'apparition même de la sociologie dans les facultés des lettres, qui a presque immédiatement déclenché l'hostilité de certains juristes. Ceux-ci y voyaient une atteinte véritable à leur enseignement et une mise en question de leur compétence du fait même que la sociologie prit pour objet d'étude le droit en l'assimilant aux autres faits sociaux, ce qui selon Maurice Hauriou qui fut le premier professeur de la faculté de droit à faire un cours de "sociologie"<sup>4</sup> pourrait mettre en danger "les rapports entre nations" et "les rapports entre les classes" S'il est intéressant de citer Hauriou, qui faisait autorité à son époque, c'est, que son article symptomatique éclaire le principe même de l'opposition entre sociologues, juristes et littéraires. Selon Hauriou le droit est un "art" qui est "basé sur cette hypothèse que les rapports sociaux s'analysent en des volontés formulées par des personnes responsables". Autrement dit qu'ils sont liés au libre arbitre des agents sociaux. En revanche le déterminisme universel est un système philosophique indémontrable et inutile à la sociologie (comme à toute autre science) qui devrait se contenter de lois scientifiques limitées (à l'exemple des "lois de l'imitation" de Tarde). Si la sociologie est une science, la science est toujours inférieure, selon Hauriou, à l'art qu'est le droit. Cette pétition de principe n'est compréhensible qu'une fois rapportée aux relations objectives entretenues les unes avec les autres par les facultés de droit et les facultés des lettres en tant qu'écoles professionnelles

---

<sup>4</sup> Cf. M. Hauriou, "Les facultés du droit et la sociologie", *Revue générale de droit*, Paris, Thorin, 1893, pp 3-4.

d'une part et établissements d'érudition libre ou de culture générale d'autre part. La fonction des facultés de droit, ressortissant à la préparation à une profession proposée au maniement du pouvoir social judiciaire mais aussi, indirectement, politique et économique, correspondrait à des besoins éminemment pratiques. Les facultés des lettres, formant uniquement une élite intellectuelle libre et des enseignants, n'assumaient au contraire aucune fonction professionnelle et pouvaient, de ce fait, promouvoir une idéologie de l'érudition désintéressée. L'opposition entre l'art social, conçu dans le vocabulaire de l'époque comme technique, et la science sociale, entendue comme fonction de connaissance, recouvre donc l'opposition générique entre deux sous-systèmes du haut enseignement, qui, du fait même de leurs fonctions sociales différentes, contribuaient à canaliser la réflexion sociologique naissante vers des thèmes et domaines d'étude, des conceptions de l'objet et des théories du social différents.

Cette opposition des attaches universitaires possède d'autant plus de force discriminatoire qu'elle se redouble des effets divers des intérêts collectifs des milieux et classes sociales auxquels, on l'a vu, les principaux groupes de praticiens de la sociologie étaient liés par leurs origines. Sans remonter à ces intérêts collectifs (dont l'action mériterait une étude particulière) on ne saurait comprendre que les facultés de droit n'aient jamais fait une place réelle à un enseignement sociologique avant la seconde guerre (voire même après), autrement dit que la pratique sociologique des juristes et des économistes n'ait guère connu le même type d'institutionnalisation que celle des "littéraires", et qu'elle restât tout au long de la période étudiée une pratique d'amateurs largement extérieure aux fonctions universitaires. Ce fait mérite d'être relevé, comme un des paradoxes de l'histoire de la sociologie française dans la mesure même où la pensée sociologique en général, la théorie durkheimienne en particulier, se fixait à son départ pour objectif principal l'interprétation des instances de discipline (ou contrôle) sociale dont le droit représente la forme la plus élaborée et que la définition des "problèmes" et du

fait social elle-même relevait, avant la révolution épistémologique des années 1890, des principaux sujets d'études des facultés de droit, à savoir le système juridique, l'économie politique et l'organisation politique proprement dite. Mais cette proximité ou quasi-identité des sujets de préoccupation au lieu de promouvoir la sociologie naissante, ne pouvait que la paralyser en raison de l'enracinement pratique de la réflexion qu'elle induisait. Ainsi la littérature riche et fort variée qui a été produite par des professeurs de droit et de leurs élèves au tournant du siècle et après, n'a jamais pu réaliser la moindre rupture d'ordre épistémologique ou méthodologique par rapport au journalisme socio-politique noble. *La Revue Internationale de Sociologie* peut être considérée comme l'aboutissement et le représentant de ce mouvement d'intérêt d'amateurs cultivés et bien informés, étant dotés de la culture socio-politique dispensée dans les facultés de droit publiques. *La réforme sociale* pourrait se définir comme l'expression de l'intérêt socio-politique de la bourgeoisie et de la noblesse cultivées formées dans les facultés de droit catholiques. Sans doute les enseignants et diplômés de ces facultés ne constituaient qu'une fraction des publics Le Playistes, mais c'était la fraction modale, représentative et militante.

Ces divergences expliquent dans une large mesure l'ignorance volontaire ou la méconnaissance que les Ecoles des deux bords ont témoigné les unes à l'égard des autres. La part restreinte des juristes dans l'image durkheimienne de la sociologie se comprend lorsqu'on sait que les durkheimiens citaient de préférence les rares collègues de leur propre obédience intellectuelle parmi les professeurs de droit... Dans le même ordre d'idées on peut noter l'impasse que font régulièrement les juristes sur la sociologie dans les facultés des lettres. Dans son rapport d'ensemble, par exemple, sur "l'enseignement des sciences sociales en France" (1900) Charles Gide mentionne la sociologie ostentatoirement en douzième et dernier lieu, en insinuant que cette discipline "n'est enseignée nulle part sous la forme de cours régulier" pour ajouter aussitôt que cet état de choses "peut se justifier par le caractère as-

sez mal défini encore de cette discipline, je n'ose dire de cette science<sup>5</sup>" Ce genre de techniques d'ignorance calculée et de dénigrement, largement utilisées tout au cours de la phase non professionnelle du développement des sciences sociales, a été possible uniquement en raison du caractère séparé des institutions d'attache pouvant servir de référence légitime et de garantie (évidemment toute symbolique) de scientificité.

Si les deux types de facultés ont constitué en quelque sorte les prototypes historiques de ces institutions, les diverses sociétés savantes assumaient une fonction au fond identique, à savoir d'assurer un surcroît de légitimité scientifique là où celle-ci faisait objectivement défaut. Plus une école de pensée en manquait, étant donné les rapports de forces intellectuelles défavorables, plus elle éprouvait le besoin de cette assurance, ce qui explique la multiplication des fondations institutionnelles secondaires (sociétés savantes, congrès réguliers ou occasionnels, participation à des manifestations académiques étrangères, cours spéciaux publics, périodiques d'école voire établissements scolaires) manifestations caractéristiques des groupes intellectuellement dominés. Les durkheimiens en revanche n'ont jamais eu recours à pareille institutionnalisation particulariste et même n'ont jamais cherché à s'apparenter à aucun groupe de référence autre que les sociétés savantes universitaires, émanations de la Sorbonne. C'est-à-dire le groupe de leurs pairs. Ces dernières sociétés érudites, rappelons le, n'avaient rien en commun avec les institutions analogues des groupements sociologiques, de par leur caractère exclusivement professionnel, sélectif (ne faisant pas de prosélytisme et cooptant leurs membres d'après des critères de compétence) et fermé (avec limitation stricte du nombre des adhérents)..

Si les durkheimiens ne tentaient pas d'établir une identité d'Ecole de pensée autrement que par des moyens intellectuels - en se récla-

mant d'une inspiration scientifique que fournissait la théorie sociale de Durkheim c'est qu'ils furent détenteurs d'une légitimité suffisante non pas en raison de leurs particularismes mais par l'espace intellectuel qu'ils occupaient, indépendamment même de leur appartenance à une école de pensée. La position exceptionnellement forte des durkheimiens, face à leurs concurrents potentiels, dans les organes scientifiques légitimes montre qu'elle renvoie à une véritable stratégie de la réussite collective. En effet, si Durkheim a toujours considéré la fondation des revues spécialisées comme la RIS ou son corollaire les *Annales internationales de sociologie* comme "prématurée", et qu'il s'est refusé à suivre pareil exemple, de même qu'il n'a jamais songé à formaliser l'existence de son équipe par la création d'une société savante, c'est que, pour une discipline de statut marginal parmi les autres disciplines établies, rien n'était à gagner par l'isolement particulariste et, au contraire, la consolidation et la reconnaissance des liens étroits avec des disciplines légitimes et l'accès à leurs organes de diffusion représentatifs offraient tous les avantages en vue d'éliminer le caractère marginal attaché à toute la discipline et d'en rehausser la prestige. Entre autres exemples, la suppression depuis 1906 des mémoires originaux dans *l'Année sociologique* répondait clairement à cette stratégie, en orientant pratiquement la production "dogmatique" de l'équipe vers les revues légitimes des disciplines, apparentées. Sans doute, saisir le public non spécialisé (ou autrement spécialisé) d'une revue philosophique des problèmes de la théorie sociologique, c'était courir le risque de toutes les méprises et incompréhensions, comme la réception philosophique du durkheimisme en témoigne effectivement. Une étude, détaillée des réactions universitaires à Durkheim, au sein même de la Sorbonne, du cercle de ses amis idéologiques (Lucien Herr) voire de l'équipe même de *l'Année* révélerait l'ampleur des critiques presque unanimes auxquelles il devait faire face. Mais là n'était justement pas l'essentiel des relations soigneusement entretenues par les durkheimiens avec les instances de légitimation universitaires. Il s'agissait principalement pour eux d'être reçus (mais non nécessaire-

---

<sup>5</sup> Ch. Gide, "L'enseignement des sciences sociales en France, enseignement supérieur", in *congrès international de l'enseignement des sciences sociales*, Paris chevalier-Marescq, 1902, p. 83

ment bien reçus), ce qui signifiait surtout d'être reçu comme égal, pourvu d'une semblable légitimité que celle que détenait l'instance de réception.

On peut percevoir la manifestation la plus visible, sinon la plus fondamentale, du fractionnement introduit dans la pratique sociologique par les divers "intérêts" collectifs, dans les différences thématiques des travaux suivant les écoles de pensée. Notons qu'on y saisit nettement, en opposant les durkheimiens aux autres groupes un contraste entre sujets d'étude dépourvus d'actualité historique, "désintéressés" et scientifiquement construits d'une part et problèmes sociaux d'actualité, études "appliquées" et objets pré-construits d'autre part. Cette opposition tout à fait apparente pourrait être éclairée et interprétée en profondeur par une étude précise des techniques d'investigation, des méthodes d'analyse, des catégories de pensée mises en oeuvre (système notionnel) aussi bien que des univers référentiel ou surtout, des présupposés théoriques de la recherche.

En réalité, quel que soit l'indice mis en oeuvre, toutes les variables objectives définissant les caractères intellectuels, idéologiques, scientifiques ou sociaux des groupes concourent à démontrer que les différences font système et qu'il faut chercher dans ce système de différences l'origine des destins différents des groupes. L'espace manque ici d'analyser en détail, par exemple, les attaches idéologiques des groupes, mais l'observation la plus superficielle permet d'opposer, là encore, les durkheimiens (dreyfusards, proches du socialisme jauréssien ou des diverses tendances radicales et socialistes, anticléricaux et favorables à la séparation des Eglises et l'Etat en 1905, promoteurs ou bénéficiaires des réformes scolaires républicaines, hostiles au maintien de la primauté des études classiques dans les programmes secondaires, etc.) à leurs concurrents qui peuvent être plus ou moins systématiquement crédités de positions contraires. Or ces positions ont été reliées à des genres particuliers de la conception du social, mais aussi parfois constituaient la condition (ou la condition de possibilité) de certains types de recherches. L'on sait, pour en rester à un seul

exemple patent, quel fut le poids des universitaires d'origine juive dans l'équipe durkheimienne, en particulier parmi ceux qui ont posé les fondements d'une théorie sociologique de la religion (Durkheim, Mauss, Hertz). L'on ne saurait effectivement comprendre la naissance de la sociologie religieuse sans prendre en compte le rapport affranchi avec le culte que soutenaient ses fondateurs. Seule cette distance relative (qui exclut autant le militantisme antireligieux que l'apologie ou le prosélytisme c'est-à-dire toutes les attitudes surdéterminées par l'expérience de l'engagement religieux ou de la rupture d'un tel engagement), semble avoir permis le traitement objectiviste des phénomènes religieux propres à l'approche durkheimienne. Ce caractère peut être démontré à l'aide d'éléments constitutifs de cette approche aussi significatifs que, d'une part une sorte de profanation constante des cultes monothéistes qui sont systématiquement ramenés aux mêmes fonctions sociales que remplissent les religions archaïques (explication du supérieur par "l'inférieur"), et d'autre part, l'hypostase théoriquement fondée des cultes comme bases de la cohésion collective (sacré et profane s'opposant comme le collectif et l'individuel). Il paraît tomber sous le sens qu'un rapport engagé ou "complexé" avec la culture religieuse que manifestait la majorité des membres des groupes concurrents interdisait pareille approche apparemment détachée des contingences historiques.

### **La sociologie universitaire**

Il ressort des analyses précédentes, en particulier de l'examen des rapports de forces intellectuelles, que, en dépit des apports critiques et pratiques des groupes concurrents, le destin de la sociologie française a été (jusqu'à la deuxième guerre) façonné pour l'essentiel par l'équipe durkheimienne, dont on a constaté les étroits liens avec les facultés des lettres. Il faut donc rapidement passer en revue l'historique de l'implantation universitaire de la sociologie et en tirer les enseignements sur les conditions et les limites de l'institutionnalisation d'une discipline neuve dans des établissements fortement structurés et adaptés à des fonctions que la première ne pouvait pas remplir. Ce processus présente bien des ambiguïtés et inachèvements que

seule l'image d'Epinal de leur passé collectif qu'affectionnent les historiens sociologues à réussi à déformer en croissance continue ou en avènement triomphal.

Tout porte à penser que pareille représentation de la discipline doit beaucoup à l'image publique de Durkheim qui, au sommet de sa carrière, grâce à une conjoncture universitaire et idéologique issue de la victoire dreyfusienne et à la consolidation de la Sorbonne rénovée, est devenu une sorte de personnalité officielle de *l'Establishment* intellectuel parisien, unissant la force d'un discours prophétique (avec promesse de salut par la science) à l'influence tirée de positions de pouvoir universitaire stratégiques (avec droit de regard sur les carrières dans les facultés des lettres). Ce personnage s'offrait ainsi, en raison même de l'espace intellectuel et positionnel qu'il occupait, à toutes les attaques ou critiques de droite (ou conservatrice), de même qu'il rassemblait toutes les adhésions à la cause du renouveau universitaire, à "l'esprit" scientifique, positiviste et libéral... On comprend, d'après cette présentation peut-être par trop schématique du rôle social joué par le maître de l'Ecole sociologique, que des auteurs trop pressés ont tôt fait d'assimiler purement et simplement la position de Durkheim dans l'Université à celle de la discipline qu'il représentait. Pour clarifier le débat et le raccrocher de son vrai objet - les conditions de l'institutionnalisation de la sociologie - il convient d'examiner la place réelle des durkheimiens et des sciences sociales dans les facultés.

Au premier abord, si l'on prend en compte les propriétés de position dans le système universitaire, rien n'infirmes le constat que les durkheimiens y détenaient, en tant qu'universitaires des places particulièrement fortes : ils représentaient la fraction dominante de l'élite universitaire avec un important contingent d'anciens élèves de l'Ecole Normale de la rue d'Ulm (Durkheim, Fauconnet, Hubert, Simiand, Hertz, Bourgin, Davy etc) véritable vivier et base de recrutement de l'équipe au tournant du siècle. De plus, ils comprenaient une proportion majoritaire de professeurs de philosophie, praticiens d'une discipline qui, de tous temps, se trouvait au

haut de la hiérarchie des disciplines scolaires, ce qui non seulement assurait aux durkheimiens le prestige d'une formation des plus nobles et des plus difficiles mais aussi les situait objectivement dans le cadre de la discipline dotée du maximum de légitimité universitaire. A cela s'ajoute la détention des diplômes les plus élevés, agrégation et, souvent, doctorat, garantie d'une carrière minimum élevée dans l'instruction publique. Socialement ils représentaient le type même de la nouvelle intelligentsia universitaire, issue des classes moyennes montantes et parfois cultivées dont la mobilité, s'agissant souvent d'une première génération de diplômés issue de milieux déracinés (beaucoup d'Alsaciens), n'a été rendue possible que par l'Ecole républicaine dont ils étaient pour une bonne part les boursiers. Ce lien privilégié avec le système universitaire paraît particulièrement important pour les durkheimiens originaires des milieux sociaux marginaux - Juifs et Protestants - pour qui la carrière enseignante offrait une chance unique d'assimilation et de réception (sans discrimination majeure) dans les milieux majoritaires. Toutes ces circonstances font comprendre l'adhésion que les membres du groupe témoignaient aux valeurs idéologiques de l'Université rénovée et, au-delà, de l'Etat républicain, laïc et démocratique. Etant donné la conjoncture historique de guerre civile à peine larvée qui marque le tournant du siècle, toutes ces propriétés de positions universitaires, sociales et idéologiques fortement interdépendantes ne pouvaient manquer de renforcer l'unité morale et la cohésion intellectuelle de l'équipe sur la base des intérêts objectifs des membres vite conçus comme collectif. Or l'émergence de ce nouveau groupe présentant un degré élevé d'homogénéité et d'intégration intellectuelle, en tant qu'incarnation d'une nouvelle discipline, contribuait d'une part à faire valoir les atouts professionnels dont disposaient les membres dans leur carrière (par la solidarité de groupe et l'effet de patronage) mais, d'autre part, posait le problème des ressources et de la capacité structurelle du système universitaire établi à faire une place au groupe en tant que groupe promoteur de la nouvelle science.

Sans tenter de proposer une théorie de l'innovation dans le système universitaire française, il faut évoquer les obstacles fondamentaux devant l'innovation thématique à savoir la formation des maîtres de l'enseignement secondaire (et accessoirement supérieur) comme finalité explicite des facultés, l'unité des carrières secondaires et supérieures, la quasi-inexistence d'un marché intellectuel hors l'enseignement, enfin, le système des valeurs internes aux facultés des lettres privilégiant les sujets nobles définis par "l'ancienneté," (faits, auteurs, oeuvres, anciens ou classiques), la méthode d'approche "discursive" (opposée à l'observation empirique) etc. Tous ces facteurs étaient de nature à interdire l'inscription de la sociologie dans le programme des facultés.

L'exigence de la formation des maîtres a eu pour effet d'exclure toutes les disciplines qui ne constituaient pas une matière d'enseignement dans le secondaire. Ce principe, qui représente un des héritages historiques les plus lourds de conséquences de l'Université du 19<sup>e</sup> siècle, a été mis en pratique par le régime des examens et concours dont la spécialisation a été exclusivement conçue et ceci jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre d'après les besoins de pourvoir aux chaires de lycée. L'unicité des carrières et l'étroitesse des débouchés dans la recherche ou dans les métiers d'érudition avaient, par des mécanismes différents mais faciles à appréhender, l'effet semblable de canaliser thématiquement les études vers les seules disciplines enseignées aux lycées. Enfin les valeurs universitaires frappaient d'ostracisme toutes les sciences appliquées au réel. Toutes ces propositions mériteraient et demanderaient, pour être entièrement acceptables, une étude approfondie permettant de les préciser et de leur fixer les contours historiques, sans lesquels elles peuvent prêter à malentendu. Toutefois elles suffisaient telles quelles pour marquer les principales difficultés auxquelles se heurtaient les disciplines neuves, dont la sociologie, au tournant du siècle, pour entrer dans les facultés des lettres.

Pourtant les réformes universitaires de la fin du siècle ont abouti à admettre dans ces facultés une série d'innovations thématiques - comme la géographie humaine issue de l'enseignement de Vidal de la Blache, ou l'histoire économique ou encore l'histoire régionale - qui, à bien des égards, sont comparables aux programmes des durkeimiens. Seulement ces innovations ont eu pour cadres exclusifs les disciplines anciennement établies. Parmi les sciences neuves seule la situation de la psychologie expérimentale et de la pédagogie peut être strictement comparée à celle de la sociologie. La pédagogie a certainement tiré un bénéfice direct des réformes réalisées, depuis les années 1880, qui avaient pour objectif prioritaire de "professionnaliser" les études de faculté en les adaptant à la demande émanant du marché universitaire. On a institué des cours de pédagogie pour rationaliser la préparation des futures maîtres à leurs tâches. Ni la sociologie, ni la psychologie expérimentale ne répondait à de tels besoins - ou ne pouvaient faire valoir de tels prétextes. Toutes les deux partageaient en outre, à ce stade de leur développement, l'approche d'une rupture épistémologique avec les philosophies régnant dans l'Université (en particulier l'idéalisme Kantien). Si une nouvelle philosophie des sciences (sous l'impulsion de Boutroux) faisait accrédi-ter que les disciplines anthropologiques pourraient un jour suppléer aux secteurs correspondants de la réflexion philosophique, l'appui intellectuel des philosophes faisait généralement défaut à l'institutionnalisation universitaire des écoles de pensée capables de réaliser pareil projet. En résumé, l'entrée de la sociologie dans les facultés des Lettres s'est avérée d'autant plus difficile que la discipline apparaissait comme largement a-fonctionnelle par rapport aux fonctions traditionnelles remplies par les facultés d'une part et dépourvue dans une large mesure de l'effet promotionnel de la spécialisation au sein d'une discipline parente.

C'est ainsi que s'explique le caractère lent, incomplet et somme toute précaire de ce qu'on qualifie souvent imprudemment d'avènement du durkheimisme dans l'Université.

Rappelons quelques faits. Si Durkheim a été chargé en 1887 d'un cours de science sociale à Bordeaux, l'ensemble des enseignements sociologiques dispensés dans les facultés des lettres (tous statuts d'enseignant confondus) n'a pas dépassé 4 en 1910 (Cf. tableau 2). Du vivant du "maître de la sociologie universitaire" et jusqu'au lendemain de la Grande Guerre une seule chaire a été exclusivement vouée à la discipline, Durkheim lui-même étant chargé depuis 1903 à la Sorbonne d'un enseignement de "science de l'éducation". Les cours de sociologie n'ont reçu, jusqu'à la création du régime des certificats de licence (en 1920), aucune sanction spécifique sous forme de diplôme ou d'examen. Ainsi il va de soi que la grosse majorité des collaborateurs de *l'Année sociologique* aient fait leur carrière dans les disciplines traditionnelles ou se sont vu tenir à l'écart des Facultés (comme Simiand en raison de sa double attache professionnelle philosophique et économique.). On a longtemps cru devoir accepter sans vérification l'idée que la pratique de la nouvelle discipline est devenue, grâce au patronage puissant de Durkheim une stratégie rentable pour accélérer la carrière. Or les chiffres du tableau 3 démontrent à l'évidence qu'il s'agit d'un choix assez lourdement pénalisé par un notable ralentissement de l'avancement même si ces données se fondent sur des échantillons réduits (en raison de la faiblesse des populations comparées). On voit que les thésards sociologues (qui ont accédé par la suite à un poste dans le supérieur soutiennent en moyenne plus de quatre ans plus tard leurs thèses que leurs pairs des disciplines traditionnelles. Les premiers se font nommer dans un statut universitaire provincial près de huit ans plus âgés que les autres. La différence en âge correspondant est de six ans pour l'accès à la Sorbonne et de quatre ans pour la titularisation à la Sorbonne. Si certains durkheimiens ont pu se placer dans de bonnes conditions dans un établissement d'érudition spécialisé (comme Mauss et Hubert à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes - section des sciences religieuses), il s'agit d'une institution proprement marginale, en particulier par rapport aux facultés, ne préparant à aucune carrière. En revanche ils n'ont pas pu intégrer les principales institutions académiques jus-

qu'aux années 1930. Aucun institut ou laboratoire ni aucune bibliothèque spécialisée n'ont été créés pour les besoins de la recherche, et le vieux projet d'une section "de sciences économique et sociale" de l'Ecole Pratique (déjà envisagée par Victor Duruy au moment de la fondation de l'Ecole) est resté enterré (jusqu'en 1947).

Il faut donc dire que les durkheimiens étaient loin d'avoir réussi l'institutionnalisation universitaire de la sociologie. Tout au plus ont-ils pu implanter leur discipline dans les marges du système institutionnel et dans une position reléguée. Si, en tant qu'universitaires, ils ont représenté sans conteste l'élite de la corporation, il conviendrait de préciser que - en usant d'un autre langage - ils formaient, selon les critères positionnels objectifs du système d'enseignement, une fraction dominée de son groupe dominant.

Cet échec relatif des durkheimiens a déterminé le destin de la sociologie universitaire jusqu'au moment, historiquement récent, où les obstacles structurels devant la réception de la sociologie dans le haut enseignement ont été levés. Cette "préhistoire" de la sociologie universitaire, liée au sort du durkheimisme (qui a réussi dès le départ à éliminer pratiquement toute concurrence professionnelle dans les facultés sinon dans les écoles d'érudition) occupe toute la période étudiée.

Les tableaux 2 et 3 présentent un aperçu détaillé sur le développement des enseignements et études dans les sciences sociales eu égard à toutes les disciplines apparentées à la sociologie. Il en ressort clairement que, au lieu de croître, l'implantation des enseignements spécifiquement sociologiques marque le pas de 1910 à 1952, c'est-à-dire jusqu'au moment où le mouvement de croissance de grande envergure du système universitaire prend son départ, la précarité des positions acquises par la discipline se lit dans le fait que le nombre des cours a pu diminuer après 1945 par rapport à leur nombre d'avant-guerre. On n'observe semblable régression pour aucune autre discipline, sauf pour la pédagogie qui, dépourvue d'une solide infrastructure intellectuelle, tend depuis les

années 1930 à se faire éliminer rapidement des programmes. Seule la psychologie a connu pendant le même laps de temps une croissance continue de ses cours, équivalent à un quadruplement en quarante ans. Il faut rapprocher ce phénomène de la réorganisation du régime des études intervenue en 1920 dans les facultés. La refonte de la licence de philosophie, composée désormais de quatre certificats (à l'instar des autres licences dites d'enseignement conduisant à l'agrégation) a permis pour la première fois de donner une place précise aux disciplines anthropologiques dans le cursus philosophique. Cette réforme a abouti à un double résultat manifeste. Elle a décisivement consacré le statut para-philosophique de la sociologie, prescrivant son étude, et par là la réservant pratiquement aux seuls futurs professeurs de philosophie. Cette circonstance a non seulement marqué, avec effet continu jusqu'à nos jours, le recrutement intellectuel des sociologues et contribué à retarder l'émancipation de la discipline, mais encore elle a puissamment imprimé de son sceau toute pratique professionnelle, qu'il s'agisse

du style des textes, des problématiques scientifiques privilégiées ou des méthodes d'investigation, ainsi que tout le système des valeurs internes à la discipline. Mais, en se faisant officialiser, l'enseignement de la sociologie a été en même temps relégué parmi les enseignements auxiliaires mineurs. En effet, tandis que la psychologie forme, après la réforme, la matière d'un certificat autonome, on n'accorde à la sociologie qu'un demi-certificat, l'autre moitié de l'épreuve restant réservée à la morale. L'ethnologie, elle, n'a acquis droit de cité - et ceci à la seule Sorbonne, à l'exclusion des autres facultés des lettres - qu'au titre de certificat optionnel, ce qui en a dès l'abord limité à l'extrême l'audience universitaire. On comprend dès lors que, une vingtaine d'années après l'installation de ce régime d'études, le rapport numérique entre les enseignements sociologiques et psychologiques varie du simple au double, tandis que les autres études de type "exotique" (ethnologie, préhistoire, civilisations anciennes et non classiques de l'Europe) ne font objet que de cours isolés, le plus souvent uniques.

Tableau 2

LES SCIENCES SOCIALES DANS LE HAUT ENSEIGNEMENT (1910 / 1952)

a- Positions enseignantes dans les facultés des lettres (1)

Disciplines ou Matières	1910	1920	1929	1938	1952
Sociologie (2)	4	5	5	7	6
Psychologie (3)	3	5	6	9	13
Pédagogie (4)	7	7	9	4	1
Divers (5)	-	-	1	2	5
Ensemble	14	17	21	22	25

b- positions dans les écoles d'érudition (1 et 6)

Disciplines ou Matières	1910	1920	1929	1938	1952
Etudes Para-Sociologiques	5	7	10	6	4
Psychologie	2	1	1	1	-
Divers	5	4	6	8	8
Ensemble	12	12	17	15	12

1 Nombre absolu d'enseignants de tous statuts.

2 Y compris "science sociale", "pédagogie et sociologie", "philosophie sociale", "histoire de l'économie sociale".

3 Y compris "psychologie de l'enfant", "psychologie pédagogique".

4 Y compris "science de l'éducation", "pédagogie pratique", "philosophie pédagogique".

5 Y compris "Ethnologie", "Ethnographie", "histoire des religions (primitives)", "langues et littératures celtiques".

6 Collège de France et section 4 et 5 de l'école pratique des Hautes Etudes.

Y compris "histoire du travail", histoire des faits et doctrines économiques", "sociologie et sociographie musulmane", faits économiques et sociaux", prévoyance et assistance sociale", enseignement de la coopération", "histoire des idées morales", "histoire et statistiques économiques".

Tableau 3

## AGE D'ACCES AUX PRINCIPALES POSITIONS UNIVERSITAIRES SELON LA DISCIPLINE (5)

Discipline Enseignée	Doctorat es Lettres	Faculté de Province		Sorbonne	
		Maître de Conférence	Professeur Titulaire	Maître de Conférence	Professeur Titulaire
Sociologie (1)	34,3	34,6	40,8	42,6	52,8
Philosophie (2)	31,0	-	-	37,8	49,0
Lettres Classiques(2)	30,2	-	-	31,3	45,8
Histoire (2)	30,4	26,4	32	39,5	49,8
Géographie (2)	29,2	-	-	34,2	48,4
Ensemble sans Sociologie (2)	30,3	26,9	31,5	35,6	48,6
Section des Sciences Religieuses, Ephe (5)	41,8(4)	36,6 (3)			

1 Il s'agit de Durkheim, Bouglé, Espinas, Fauconnet, Halbwachs, Davy, et Richard

2 Professeurs titulaires à la Sorbonne, actifs entre 1900 et 1910.

3 Nomination au poste titulaire de maître de conférence ou de directeur d'études.

4 Il y eut 6 docteurs seulement sur 17 enseignants en 1905.

On trouve un tableau très différent du développement de ces enseignements dans les établissements d'érudition (Ecole Pratique des Hautes Etudes, Collège de France - voir tableau 2) en raison de l'absence de la pédagogie et de la rareté des cours de psychologie. Là encore il est pourtant remarquable que les enseignements parasociologiques (d'ordre historique et économique surtout) accusent, après une croissance apparemment continue jusqu'aux années 1920, un fléchissement notable qui ramène leur nombre en 1952 en deçà du niveau d'avant la première guerre. Seules les disciplines marginales exotiques progressent un peu avec le temps, étant entendu que ce sont des types divers d'érudition qui, ensemble, ne font pas système.

On voit dans le tableau 4 que la croissance du nombre des thèses d'intérêt directement sociologique, après un moment faste à la fin du siècle, a rapidement laissé la place à la stagnation sur la longue période avec de fortes oscillations conjoncturelles d'une décennie à l'autre. Il en va exactement de même pour les autres sciences humaines (pédagogie et psychologie) qui partagent ici encore un destin semblable. On ajoutera que la géographie humaine et économique, discipline qui s'est implantée dans le système universitaire à la même époque que la so-

ciologie et qui paraissait, un moment, nettement apparentée (au point que cette dernière, sous forme de la "morphologie sociale" durkheimienne, a pu lui contester son objet et ainsi mettre en question son identité) y a connu le même type d'oscillations autour d'un faible nombre moyen de thèses. Quant à la "morale", discipline philosophique, qui avait servi pendant la majeure partie du 19e siècle de raison sociale à la réflexion sociologique, sa marginalité dans les travaux universitaires allait en s'accroissant, cela indépendamment du fait que son enseignement a été officialisé dans les facultés des lettres au titre d'un demi-certificat de licence. De façon générale l'implantation de cours dans les facultés ne semble pas avoir directement affecté la production des thèses sauf peut-être au début des mouvements d'institutionnalisation lorsque l'espérance de nouvelles carrières - sinon les carrières effectivement offertes - a entraîné quelques reconversions thématiques dans le choix des sujets de thèse. Cette relative indépendance du nombre des enseignements institués et du nombre des doctorats s'explique par l'étroitesse persistante du marché universitaire spécialisé mais aussi par la relative facilité de la reconversion après la soutenance, sous réserve de viser une chaire dans le cadre disciplinaire large de la formation d'origine.

Tableau 4

**LES THESES PRINCIPALES D'ETAT SOUTENUES DANS LES FACULTES DES LETTRES  
DANS LE DOMAINE DES SCIENCES SOCIALES [1880-1940] (1)**

Discipline ou Matière	1880-89	1890-99	1900-1909	1910-19	1920-29	1930-39
Morale	(3) 14	(6) 14	(1) 2	(2) 5	-	(1) 1
Sociologie	-	(11) 25	(2) 4	(3) 8	(13) 18	(5) 5
Psychologie	(6) 27	(5) 11	(8) 16	(4) 11	(11) 16	(9) 9
Pédagogie	(5) 23	(4) 9	(4) 8	(3) 8	(5) 7	(7) 7
Histoire Sociale Economique Coloniale	(5) 27	(12) 27	(25) 51	(12) 32	(24) 32	(37) 40
Géographie Humaine Economique	-	(3) 7	(5) 10	(2) 5	(4) 5	(9) 10
Ethnologie Folklore	-	-	-	-	(4) 5	(3) 3
Anthropologie Géographie Exotique Dialectologie Préhistoire	(2) 9	(3) 7	(4) 8	(11) 30	(12) 16	(22) 24
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Effectif	22	44	49	37	73	93
Indice de Croissance (thèses en Sciences Soc.)	100	220	245	185	365	465
Indice de Croissance (toutes thèses)	100	133	162	129	194	237

(1) Chiffres absolus entre parenthèses.

La portée et l'ampleur de la stagnation affectant les vocations doctorales dans les sciences parasociologiques trouve sa mesure indirecte dans les progrès constants - exception faite des perturbations - dues à la Grande Guerre - des effectifs des thésards dans les autres disciplines (Cf. dernière ligne du tableau 4) et dans la croissance encore plus forte du nombre des thèses soutenues dans les matières proches de la sociologie mais ressortissant à des disciplines classiques (histoire sociale, géographie exotique etc.) Si l'ensemble des "sciences sociales" au sens large accusent une augmentation annuelle de un à près de cinq du nombre de leurs nouveaux docteurs annuels en l'espace d'une quarantaine d'années, les disciplines classiques en sont exclusivement responsables. (Les thèses d'histoire sociale ont sextuplé pendant cette période comme les thèses de géographie).. Il s'avère finalement que les publications universitaires reflètent globalement la restructuration thématique du champ des études sociales d'une part et la croissance de leur poids spécifique dans le système des disciplines d'autre part, mais, par là, elles manifestent aussi le fait fondamental que l'introduction de ces études n'a aucunement bouleversé le système des disciplines établi au 19<sup>e</sup> siècle et cela ni dans son système des valeurs (hiérarchie des disciplines), ni dans sa finalité ou ses fonctions.

Au contraire l'expansion différentielle des écrits académiques d'intérêt sociologique montre clairement comment le haut enseignement a réussi à la fois à intégrer dans son sein le mouvement de transformation par la sociologie (l'on pourrait parler de "sociologisation") des disciplines littéraires - qui est sans nul doute le fait épistémologique majeur du dernier demi-siècle - tout en le canalisant et, dans une large mesure, le camouflant, afin de garder son intégrité institutionnelle et d'éviter toute mutation fonctionnelle. Ainsi l'essentiel de l'innovation thématique a pu être proprement récupéré, c'est à dire contraint à s'ajuster aux cadres intellectuels des disciplines établies, telles l'histoire et la géographie, qui ont vu de la sorte se gonfler leurs effectifs universitaires. Le succès de la modernisation de l'histoire et de la géographie, grâce à la révolution épistémologique qui les a fécondées depuis les années 1890, n'a fait qu'assurer un surcroît de légitimité à des sciences académiques auparavant peu pratiquées dans l'Université (géographie) ou compromises par une rhétorique formaliste envahissante (histoire). Leur transformation en science explicative, selon l'esprit de la nouvelle Sorbonne, a contribué à la légitimation du système universitaire classique qui leur a permis cette évolution. L'admission des disciplines neuves (sociologie, pédagogie, psychologie) en marge du système -

c'est à dire dans des positions dominées (par les disciplines classiques) sans aucune chance prévisible de développement, n'avait pas d'autre fonction. Le système établi s'est renforcé, et a fait l'économie de son élargissement et transformation en tant que système, par le seul fait de s'attribuer le prestige intellectuel des disciplines neuves dotées d'un coefficient élevé d'innovation épistémologique moyennant l'octroi de quelques chaires aux protagonistes les plus brillants et leur soumission aux exigences de l'ancien régime des études (intégration dans les cadres scolaires de la philosophie ou de l'histoire) qui les a partiellement détournées de leur vocation de science empirique ou expérimentale.

## CONCLUSION

L'enquête a établi que les durkheimiens étaient les seuls, de toutes les autres écoles de pensée sociologiques, à détenir les propriétés scolaires, sociales et intellectuelles nécessaires à leur réception dans les facultés des lettres. Les autres groupes, plus ou moins liés aux facultés de droit, publiques ou privées, ne pouvaient pas prétendre à l'institutionnalisation universitaire de leurs disciplines en raison à la fois des valeurs pragmatiques régnant dans ces facultés et de la prégnance des disciplines sociales qui s'y trouvaient implantées dès le 19<sup>ème</sup> siècle (économie politique, droit constitutionnel etc.) et par rapport auxquelles leur contribution spécifique n'offrait rien d'original. On pourrait montrer que les mêmes propriétés

de condition intellectuelle mais aussi de position dans le système des classes ont facilité l'intégration des représentants des groupes concurrents dans l'enseignement para-universitaire (Ecole libre des sciences politiques, Ecole anthropologique, Collège libre des sciences sociales), ce qui a eu pour effet de consacrer leur marginalité au sein même du mouvement sociologique. Si la sociologie universitaire s'est ainsi presque exclusivement identifiée à l'Ecole française de sociologie qui l'a imposée dans les facultés des lettres, malgré toutes les apparences et illusions rétrospectives, le statut de la discipline est demeuré marginal, voire précaire dans le système d'enseignement jusqu'aux années 1950 (comprise), étant donné la résistance proprement structurelle que le système établi des disciplines a opposée avec succès aux changements de fonction qu'aurait entraînés l'intégration massive de disciplines sociales autonomes. Le "déclin" maintes fois décrit (encore que problématique) de l'Ecole durkheimienne entre les deux guerres ne se ramène pas à quelque hypothétique transformation du "Climat du Quartier latin" (qu'il s'agirait alors d'expliquer à son tour), ni simplement à "l'épigonisme" (tout-à-fait douteux) des élèves survivants du maître disparu, ou, ce qui revient au même, à l'hécatombe de la guerre qui a frappé les jeunes durkheimiens, mais à la rigidité efficace du système universitaire devant l'innovation thématique, rigidité propre à décourager les vocations dans les disciplines neuves ou à les détourner de leur finalité particulière au profit du système en place.